

Priorités de la plateforme électorale

Août 2024

Introduction

Alors que votre caucus se prépare pour la prochaine élection fédérale, l'Association nationale des éleveurs de bovins (ANEB) recommande respectueusement les priorités suivantes à inclure dans votre programme électoral. Nous croyons que ces priorités renforceront non seulement l'Industrie canadienne du bœuf -- grâce à une augmentation des exportations, de la croissance économique et de la compétitivité -- mais qu'elles contribueront aussi à l'amorçabilité des aliments et à la sécurité alimentaire.

Priorités de la plateforme

Productivité et Compétitivité

Les agriculteurs canadiens sont en concurrence sur la scène mondiale et exigent du gouvernement qu'il maintienne un environnement commercial propice au succès. Les exigences réglementaires, politiques et fiscales du Canada doivent suivre le même rythme que celles de nos concurrents internationaux afin que nos agriculteurs puissent demeurer concurrentiels à l'échelle mondiale.

ENGAGEMENT RECOMMANDÉ POUR LA PLATEFORME:

- a) Reconnaître les initiatives de l'industrie sur le **changement climatique** et veiller à ce que les **solutions imposées par le gouvernement ne placent pas** l'agriculture canadienne en **situation concurrentielle défavorable à l'échelle mondiale** ou compromettent la sécurité alimentaire à l'intérieur de nos frontières.
- b) Réaliser un **inventaire** et une **analyse des coûts** de l'ensemble de la **fiscalité, de la réglementation et de la politique fédérales qui pèsent sur les agriculteurs canadiens** et effectuer une **comparaison avec nos concurrents mondiaux**.
- c) **Appliquer le principe d'abordabilité et de sécurité alimentaire** à l'ensemble de la législation, de la réglementation et de la politique du gouvernement fédéral afin d'éviter les répercussions involontaires et préjudiciables sur les agriculteurs canadiens.
- d) Ramener les **transferts intergénérationnels de fermes au Canada à l'ancien taux d'inclusion de la moitié des gains en capital** et mener un **examen responsable** de l'impact de toutes les modifications des gains en capital dans le budget 2024 sur les **fermes canadiennes, la sécurité alimentaire et l'abordabilité des aliments**.

- e) Compléter le processus législatif visant à étendre **l'exonération de la taxe carbone à l'utilisation du gaz naturel et du propane dans les exploitations agricoles.**
- f) S'assurer que **les programmes de gestion des risques d'entreprise** reflètent les réalités du secteur agricole aujourd'hui.

Chaîne d'approvisionnement et intrants

Ces dernières années ont été marquées par des défis sans précédent en matière d'accessibilité et d'abordabilité des intrants agricoles. Les intrants comprennent des éléments tels que les engrais, les aliments pour animaux, les semences, les machines et le carburant.

Le coût des intrants est monté en flèche. Les problèmes de transport ont rendu l'obtention des intrants plus difficile en raison des conflits de travail dans les chemins de fer et les ports, ainsi que des routes et des ponts incapables de résister à des conditions météorologiques extrêmes. La géopolitique continuera d'entraver l'accès aux intrants agricoles et il convient d'envisager d'autres voies d'acheminement.

ENGAGEMENT RECOMMANDÉ POUR LA PLATEFORME:

- a) Élaborer et financer une **Stratégie sur les intrants agricoles essentiels** afin que les agriculteurs canadiens puissent continuer à fournir des aliments abordables et disponibles pour le Canada et le monde entier.
- b) Considérer les **services ferroviaire et portuaire comme essentiels** malgré les conflits de travail.

Pénuries de main-d'œuvre

Les pénuries de main-d'œuvre restent le principal obstacle à la croissance de l'agriculture canadienne et lui font perdre annuellement 3,5 milliards \$ de chiffre d'affaires. Malgré tous ses efforts, le secteur agricole ne parvient pas à trouver suffisamment de main-d'œuvre canadienne. Il faut donc faire appel à des travailleurs étrangers, mais le système d'admission des travailleurs étrangers est compliqué, engorgé et source de complications inutiles.

ENGAGEMENT RECOMMANDÉ POUR LA PLATEFORME:

- a) **Créer un groupe de travail interministériel** qui collaborera directement avec le secteur afin d'élaborer et de mettre en œuvre des **solutions pratiques** pour remédier à la **pénurie chronique de main-d'œuvre** dans le **secteur agricole** canadien.
- b) Reconnaître les besoins uniques en main-d'œuvre de l'agriculture canadienne qui, s'ils ne sont pas satisfaits, constituent une menace pour l'accessibilité et la sécurité alimentaires.

Commerce

Chaque année, le Canada exporte jusqu'à 50 % de la valeur de l'ensemble des bovins et du bœuf que nous produisons. En 2020, la valeur de ces exportations s'élevait à 4,8 milliards \$. Jusqu'à 75 % de ces exportations sont destinées aux États-Unis et au Mexique. Le gouvernement doit soutenir le secteur afin d'exploiter l'énorme potentiel de croissance des relations commerciales existantes et nouvelles.

ENGAGEMENT RECOMMANDÉ POUR LA PLATEFORME:

- a) **Défendre** vigoureusement les intérêts du **secteur agricole canadien orienté vers l'exportation** dans le cadre de l'**examen de l'ACEUM 2026**, compte tenu de l'approche de plus en plus protectionniste des États-Unis.
- b) **Défendre les fondements scientifiques du processus décisionnel du PTPGP** et ne pas accepter de nouveaux membres dont le comportement commercial n'est pas conforme.
- c) Investir dans des **plans de prévention et de réponse aux maladies animales** afin de protéger l'accès du Canada aux marchés mondiaux.

Barrières réglementaires

Les organismes de réglementation canadiens sont de plus en plus réticents à prendre des risques alors que nos concurrents mondiaux, y compris les États-Unis, deviennent moins réticents au risque et donc plus concurrentiels. Les fermes canadiennes sont laissées pour compte par des systèmes de réglementation inefficaces.

- a) Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour **éliminer les obstacles des systèmes d'approbation gouvernementaux qui empêchent les agriculteurs canadiens d'avoir accès** à des produits et outils **novateurs** utilisés par nos concurrents mondiaux depuis des années avant que nous n'y ayons accès.
- b) **Prioriser** le travail du **Conseil de coopération Canada–États-Unis en matière de réglementation** pour **soulager les agriculteurs canadiens** des inefficacités coûteuses liées à la réglementation.
- c) **Transformer** et moderniser les **organismes et ministères gouvernementaux** pour **mieux servir les agriculteurs et les consommateurs canadiens** grâce à un leadership coordonné, engagé et éclairé qui s'engage à servir de partenaire et non pas de barrière au secteur agricole canadien.